

Subventions Jaumotte-Demoulin Appel à candidature 2025

La Fondation Jaumotte-Demoulin décernera en 2025 des subventions d'un montant maximal de 50.000€ tantôt pour financer ou participer au financement d'un équipement, tantôt pour financer le fonctionnement d'un projet de recherche.

Les dossiers de candidature sont à déposer en ligne sur la plateforme: <https://fondation-jaumotte-demoulin.ulb.be> **au plus tard pour le 18 septembre 2025 à 23 heures.**

La sélection finale sera opérée au plus tard en mars 2026.

Conditions des candidatures :

1/ Subvention pour équipement

Tous les laboratoires de l'ULB sont éligibles.

Si le montant de l'équipement dépasse 5.000€, son acquisition doit faire l'objet d'un co-financement ou, à tout le moins, avoir déjà fait l'objet d'une demande de subside auprès du FNRS ou de toute autre organisation extérieure à l'ULB.

La demande ne peut en aucune manière avoir déjà été présentée précédemment, sous quelque forme que ce soit, à la Fondation.

2/ Subvention pour fonctionnement d'un projet de recherche

Tous les laboratoires de l'ULB sont éligibles. Si les projets émanent d'un laboratoire de Sciences humaines ou sociales, la problématique scientifique fera l'objet d'un intérêt marqué par la collaboration effective avec un ou plusieurs chercheurs issus des sciences exactes, appliquées ou du vivant.

Le fonctionnement sollicité ne peut en aucune manière relever d'un projet qui aurait déjà été, même partiellement, financé par la Fondation au cours des 3 années précédentes.

Dépôt des candidatures : <https://fondation-jaumotte-demoulin.ulb.be>

*

* *